

A V I S P U B L I C

Édition du 10 novembre 2018

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 0807-2018

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 5 novembre 2018, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 0807-2018 modifiant le Règlement numéro 0387-2012 sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Granby afin d'intégrer une règle d'après-emploi ».
2. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
3. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

DONNÉ À GRANBY, en ce 10 novembre 2018.

La greffière adjointe,

M^e Julie Bertrand